

Schéma managérial de dynamisation urbain communal (SMDUC)

L'élaboration du **schéma managérial de dynamisation urbain communal** voulue par la Municipalité de Neufchâtel Hardelot, telle que présentée le 20 février 2018 se veut sur un mode participatif et collaboratif : « *savoir ce que l'on peut attendre des uns et des autres* » pour

- La mise en application du PLUi
- Dégager « *un consensus sur le développement de la commune à 10 ans* ».

Il est proposé aux différents acteurs intervenant sur la commune de recenser les projets de manière à

- Avoir une vision d'ensemble des projets
- Définir sur cette base les aménagements nécessaires
- Disposer ainsi d'un outil de communication fiable et avoir un seul discours

Nous comprenons la démarche de la municipalité comme **l'opportunité d'une libre expression** des parties prenantes au devenir de la commune et ceci dans l'intérêt général.

Nous vous en présentons la synthèse

Note de synthèse

Avant de se projeter à l'horizon 2018, comme demandé par la municipalité, sans doute est-il nécessaire de dresser un état des lieux de la commune tel que nous la percevons.

1/Problématique de Neufchâtel Hardelot : Une commune en perte de vitesse

Neufchâtel Hardelot ne peut se départir du contexte du Boulonnais dont elle est partie prenante : Une région dont la situation géographique est privilégiée mais dont l'économie est toujours en difficulté avec un taux de chômage au 1^{er} trimestre 2018, de 12,4%, un taux supérieur à la moyenne nationale (9,2% pour la France et 11,1% pour les Haut de France).

Un axe important de développement porte sur le tourisme avec d'importants investissements sur Boulogne avec l'extension de Nausicaà qui ne devrait pas être sans incidence pour les stations balnéaires voisines comme Hardelot. La fusion des Offices de tourisme dans le cadre d'un office communautaire, chargé de plus de la promotion est un élément de leur dilution.

Neufchâtel Hardelot : baisse de la démographie

La commune compte 3721 habitants en 2018 un peu plus importante sur Neufchâtel. Elle voit sa population baisser dans la mesure où depuis plusieurs années le nombre de décès est supérieur aux naissances. Ce solde est insuffisamment compensé par de nouvelles arrivées de résidents permanents du fait d'un

Manque d'attractivité.

La ville se caractérise également par une proportion importante de retraités, de cadres et professions libérales et un nombre d'emplois sur place faible. Ainsi nombre d'actifs ont ils leur activité en dehors de la commune ce qui explique le taux de chômage en deçà de celui du Boulonnais.

Dans ce contexte, **la station balnéaire représente un atout insuffisamment pris en compte par la commune**. Sa notoriété n'est pas à la mesure de son potentiel en raison de l'insuffisance des

infrastructures, de l'absence de transports, de la mise en avant de son activité touristique, d'une politique de marque.

Le pronostic que l'on peut dresser de la commune à 10 ans est celui d'un déclin, en l'absence d'inflexions, du fait des perspectives démographiques*, d'une absence de masse critique que ne favorisent pas le commerce local, les activités touristiques et l'arrivée de nouveaux habitants

**A noter qu'une étude de l'INSEE estime qu'à l'horizon 2030, si les tendances se poursuivaient, la population du PMCO qui inclut les SCOT du Boulonnais diminuerait de 2% et celle des actifs de 7,5%*

2/ Neufchâtel Hardelot en 2028 ?

Dans ces conditions, le profil de la commune à 10 ans nous semble reposer sur deux axes.

- Une commune prospère, accueillante, attractive pour une population plus nombreuse

Une ambition serait d'approcher en 2028 le cap des 5000 habitants

Cette orientation met l'accent sur le développement de l'activité économique (commerces, artisanat, loisirs, tourisme...).

C'est aussi porter l'effort sur la qualité du cadre de vie. C'est essentiel pour attirer de nouveaux résidents dans le contexte de la révolution numérique. Dans leurs critères de choix, ils sont sensibles à un environnement éducatif, culturel, sportifs plus développés, des solutions de transports favorisant la mobilité, une bonne couverture de la téléphonie et internet, le dynamisme de la vie associative.

- Le développement harmonieux de la station d'Hardelot. Il conditionne l'avenir de la commune dans la mesure où elle en est le poumon économique. Ceci suppose une priorité sur les investissements et les services qu'il s'agisse notamment la réalisation de la base de glisse, les équipements, la propreté des installations et voiries.

Il est aussi indispensable que soit mise en œuvre une politique de « marque » spécifique porteuse de son identité de station « famille et nature » et promue dans l'espace de l'euro région.

Elle suppose une communication forte comme celle que certains ont connu dans les années 1970 organisée par l'Agence du Domaine, des événements à forte visibilité nationale à même de servir son attractivité

Conclusion

Nous comprenons la démarche de la municipalité comme **l'opportunité d'une libre expression** des parties prenantes au devenir de la commune et ceci dans l'intérêt général.

Ce peut être une opportunité pour infléchir la tendance actuelle, favoriser le bien vivre, l'attractivité de la commune et de sa station balnéaire.

Pour sa part, l'APH se positionne comme force de propositions dans différents domaines essentiels notamment les transports, la mobilité intramuros, le commerce, les services aux personnes âgées, les équipements.....

N'attendons pas 2028 pour agir : « *L'avenir se construit au présent* »

Etude complète en annexe